



FORMATION LINGUISTIQUE OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration)

Cette prestation s'adresse aux :

- Personnes étrangères, installées légalement et durablement sur le territoire français et signataires d'un Contrat d'intégration républicaine (primo-arrivants de plus de 16 ans, hors Union Européenne).
- Les personnes n'ayant pas le niveau A1 sont orientées par SJT à FAIRE.

L'objectif général des parcours est l'acquisition de l'autonomie dans l'apprentissage et la maîtrise de la langue française.

Il s'agit de :

- Apprendre la langue française en découvrant et en s'appropriant l'environnement social et les règles de vie en France
- Viser le niveau A1 du Cadre Européen Commun de Références pour les Langues (CECRL)
- Maîtriser les usages et les valeurs de la République Française

3 grands axes thématiques abordés :

- Vie pratique (famille, logement, éducation et culture, santé, déplacements)
- Vie publique (la République, les institutions, les droits et les devoirs)
- Vie professionnelle (monde du travail, projet professionnel)

La démarche pédagogique a recours à des mises en situation, un travail de groupe et d'échanges, des supports s'appuyant sur des documents authentiques ainsi que sur des reportages, séries TV, films, de ressources interactives...

La durée totale de l'action est variable, 4 parcours sont proposés :

<u>Parcours 1</u> = 100 heures	<u>Parcours 2</u> = 200 heures	<u>Parcours 3</u> = 400 heures	<u>Parcours 4</u> = 600 heures
Public scolarisé de façon significative dans sa langue maternelle communiquant à l'oral, mais dont les compétences à l'écrit restent à généraliser	Public dont les compétences à l'écrit et à l'oral restent à consolider	Public peu scolarisé dans sa langue maternelle et possédant des compétences à l'oral proches du niveau A1 (niveau débutant) et dont les compétences à l'écrit sont infra A1	Module spécifique de formation de 600 heures pour les non-lecteurs, non-scripteurs : public non ou peu scolarisé, découverte totale ou quasi-totale de la langue française

ADRESSE faire FARIS



L'action fonctionne à **dates fixes**. Rythme intensif (20 à 30h de formation hebdomadaire) mais possibilité de rythme semi-intensif (6 à 12h de formation hebdomadaire) et **elle est gratuite pour les participants**.

Les modalités d'évaluation sont les suivantes :

- Évaluations intermédiaires et finales

À l'issue de la prestation :

- Délivrance d'une attestation de suivi de formation et attestation de niveau
- Inscription gratuite au **TCF** (Test de connaissances en français) ou **TEF** (Test d'évaluation de français) sur demande du bénéficiaire
- Orientations vers les formations de droit commun

Le taux de réussite pour le premier semestre 2024 est à 75,8 %

Le taux de satisfaction pour un groupe de 14 personnes est :

Très satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant
99,4%	3,5%	1,0%

La formation est accessible aux personnes handicapées

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter M Patrick PORRAS :

Mail : porras.patrick@association-faire.fr

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Tél : 01 88 83 00 89